



Locronan représente la Bretagne !

Lokorn a vo war ar renk evit Breizh !

Une émission présentée
par Stéphane Bern
22 villages, concourent
au titre en 2013

*Un abadenn kinniget
gant Stéphane Bern
22 gêriadenn a gemero perzh er
gevezadeg e 2013*



VOTEZ POUR LOCRONAN ! Avant le 14 mai sur le site de France 2

<http://www.france2.fr/> ou **TAPER VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS DANS VOTRE MOTEUR DE RECHERCHE**

En votant et en faisant voter autour de vous pour Locronan, vous nous donnez des chances de remporter le titre ...

C'est important de faire parler du village, cela doit aider à attirer encore plus de visiteurs, c'est bon pour l'économie de Locronan, du Finistère, de la région Bretagne !

COMITÉ DE RÉDACTION :

- Marguerite Nicolas
- Christelle Cariou
- Jean-Luc Engelmann
- Renée Ribeyre
- Jean-Ronan Lautrou

Dre votiñ ha dre lakaat tud tro-dro deoc'h da votiñ evit Lokorn e roit skoaz dimp da vezañ trec'h ...
Pouezus eo lakaat da gomz diwar-benn ar gêriadenn, se a zle sikour da zedennañ muioc'h a weladennerien, mat eo evit armerzh Lokorn, hini Penn-ar-Bed ha hini ran-nvro Breizh.

VOTIT EVIT LOKORN

SOMMAIRE :

- Conseils municipaux
- Etat-civil
- Urbanisme
- Actualité
- AU FIL DE LOcronan
- Pratique

RÉUNION DE CONSEIL , JEUDI 14 MARS 2013

PRÉSENTS : J-L. Engelmann, Maire ; Ch. Lecanu , R. Ribeyre, adjoints au Maire ; A. Jouan, J-R. Lautrou, J-N. Louboutin, J. Moullec, E. Pianezza, A. Raison, P. Sauveur, S. Thibaut.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Nicolas représentée par Ch. Lecanu ; J-.Y. Le Quéau représenté par J-R. Lautrou ; J-F. Legault représenté par E. Pianezza.

RÉFECTION DU CIRCUIT ELECTRIQUE DE L'EGLISE :

Quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offres. L'analyse des offres a été faite par le cabinet BECOME qui les a classées en tenant compte de la qualité technique et du prix. L'entreprise **DOURMAP** à 48 325,00 € HT ressort en premier dans ce classement et le conseil à l'**unanimité** décide de la retenir.

ECOLE ANNE DE BRETAGNE EMPRUNT

Les travaux de l'école avancent, il convient de **souscrire le prêt de 350 000 €** initialement prévu au plan de financement. **Le conseil municipal**, après avoir pris connaissance des différentes offres des banques, **décide, à l'unanimité**, de retenir l'offre du Crédit Mutuel de Bretagne (durée de 15 ans, taux fixe de 3,67%, échéances trimestrielles,) et **autorise** le maire à signer le contrat.

Un prêt relais TVA de 200 000 € doit aussi être souscrit, **pour 2 ans**. Après analyse des différentes offres, le conseil décide à l'**unanimité** de retenir la Caisse d'Epargne. (Taux fixe : 2,42 %, échéances trimestrielles).

LOTISSEMENT « LES ROCHES » RUE DE LA MONTAGNE

Après la construction des logements par « Habitat 29 », la commune doit réaliser des travaux concernant les eaux pluviales et l'aménagement des abords.

Deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Le conseil municipal à l'**unanimité, décide de retenir l'entreprise Guenneau** pour 16 456 € et autorise monsieur le Maire à signer le devis.

ACTUALISATION DES TARIFS DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION PAR FRANCE TELECOM.

pour l'année 2013, les tarifs sont fixés à :

• Domaine public routier : 40 € par km en souterrain et 53,33 € par km en aérien, au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques : 26,66 € par m², ce qui **représente une recette de : 3000 €.** **Accord à l'unanimité.**

ACCÈS À L'EMPLOI TITULAIRE

Certains agents non titulaires de droit public peuvent devenir fonctionnaires. Le comité technique du centre de gestion des personnels municipaux indique que la secrétaire générale des services répond aux conditions. **Le conseil municipal à l'unanimité vote pour l'inscrire au plan annuel de titularisation.**

ETUDE POLYCHROMIES

L'architecte des bâtiments de France souhaiterait, que les voûtes du Chœur et des bas-côtés de l'église soient sondées afin d'engager un chantier de restauration. L'étude d'un montant de 12 454,00 € HT se ferait avec celle de l'autel du Rosaire et les travaux de restauration pourraient s'enchaîner.

La DRAC pourrait subventionner l'étude à hauteur de 50% et le Conseil Général au titre du patrimoine classé pour 25%. **Le conseil municipal : 12 pour, 1 abstention**, approuve le principe d'étude et autorise le maire à solliciter les subventions et à signer les documents nécessaires.

RÉUNION DE CONSEIL , MARDI 9 AVRIL 2013

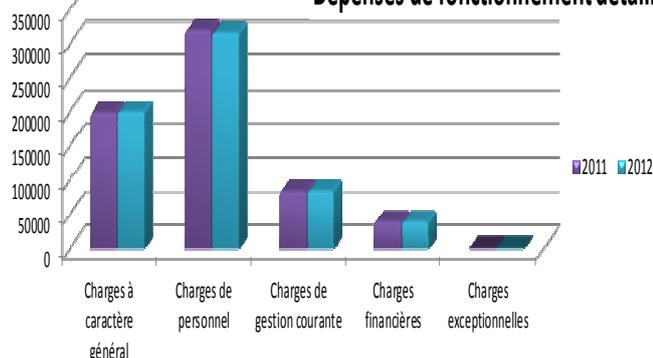
J-L. Engelmann, Maire ; M.Nicolas, R. Ribeyre, adjointes au Maire ; A. Jouan, J-R. Lautrou, J.F. Legault, J.Y. Le Quéau, J-N. Louboutin, J. Moullec, E. Pianezza, P. Sauveur, S. Thibaut.

ABSENTS EXCUSÉS : Ch. Lecanu représenté par M. Nicolas, A. Raison, représenté par A. Jouan.

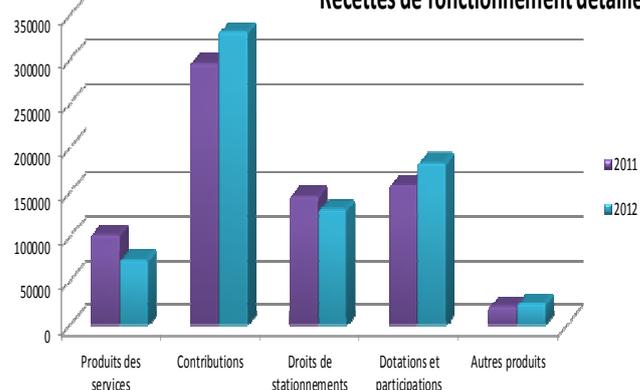
COMPTES ADMINISTRATIFS 2012

LE BUDGET COMMUNE laisse apparaître un excédent de fonctionnement de **263 976,42 €**, un excédent d'investissement de **199 556,71 €**, un besoin pour financer les restes à réaliser **368 481,78 €**.

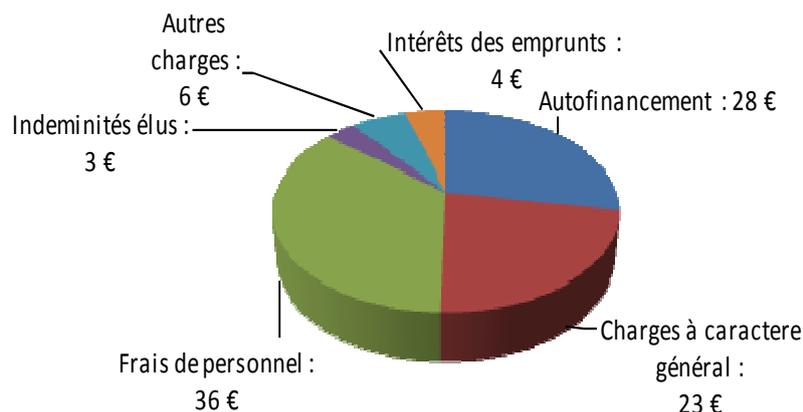
Dépenses de fonctionnement détaillées



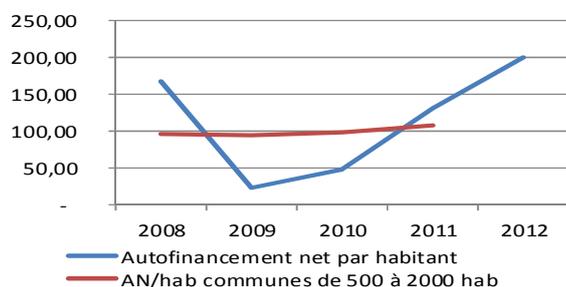
Recettes de fonctionnement détaillées



En 2012, avec 100 €, la commune a constitué 28 € d'autofinancement et dépensé :



Autofinancement net par habitant



Les parkings

	2011	2012
salaires	45 325,57	49 369,49
dépliants	5 309,00	5 309,00
autocollants	2 292,00	2 340,00
tickets	1 115,40	826,80
TOTAL	54 041,97	57 845,29
RECETTES	2011	2012
	146 560,21	131 048,47
RESULTAT	92 518,24	73 203,18

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 654 147.52 € en 2011, 683 054.54 € en 2012

Charges à caractère général : 199 707.87 € en 2011, 200 896.06 € en 2012

Charges de personnel : 326 134.77 en 2011. 357 024.42 € en 2012 Plus 30889,65.

Prise en charge des salaires de deux agents, remboursés pour 50% par le budget de l'ALSH ; remplacement d'un agent en arrêt maladie par la CPAM) ; augmentation des cotisations salariales et patronales.

Autres charges de gestion courante : 84 379.57 € en 2011, 85 002.25 € en 2012

Charges financières : 40 263.25 € en 2011, 39 991.89 € en 2012 (Intérêts des emprunts en baisse).

Charges exceptionnelles : 64.06 € en 2011, 139.92 € en 2012.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 902 056.24 € en 2011, 947 030.96 € en 2012.

Résultat de fonctionnement reporté : 65 358,89 € en 2011, 17 120.97 € en 2012,

Atténuation de charges : 6 010.83 € en 2011, 40 422.33 € en 2012.

Produits des services, du domaine et ventes diverses : 94 791.75 € en 2011, 74 757.03 € en 2012,

Impôts et taxes : 551 712, 18 € en 2011, 605 384.18 € en 2012.

Droits de stationnement : 146 560,21 € en 2011, 131 048 € en 2012 ; Dotation de compensation de Q.Co : 49 420 € ; reversement de fiscalité de Quimper Co : 30 747 € ; Taxe locale d'aménagement : 6 627 € ; Le musée : 4 850 €, Droits de place, marchés nocturnes : 12 480 € et brocantes : 1 696,24 €.

Dotations, subventions et participations 158 696.02 € en 2011, 184 305.13 € en 2012

Dont : indemnités des élus locaux, 4 000 € pour l'approbation du PLU et le reste de subventions des budgets « Eau et Assainissement » 22 830 € .

Revenus des immeubles : 21 515.18 € en 2011, 25 031.86 € en 2012,

dont locations 8 045 € , Crédit-bail du camping 10 000 € ...

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Emprunts : 74 510, 92 € en 2011, 80 319.90 € en 2012

Etudes : Etude accessibilité : solde 4 219,49 €. PLU : solde de l'étude, 1773.80 € et enquête publique 1805.30 €.

Achat de matériel : 32 379.38 € en 2011, 8 027.71 € en 2012.

Opérations d'équipement :

Voirie : 55 189.10 € à payer en 2013, Eclairage public : 4 608.19 €.

Travaux sur bâtiments communaux : 3 328.47 €. Eglise : 8 734.39 €

Ecole Anne de Bretagne : 56 011.67€

Enfouissement des réseaux 22 386.13 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

16 497 € de SDI (Subvention Départementale d'Investissement)

69 610.51 € de fonds de compensation de la TVA (sur investissements 2010)

3 441.92 € de la Région (reste de subvention du périmètre de captage de Kervavarn)

8 380.94 € de la SAUR (récupération de TVA service d'eau

230 787.75 € d'excédents de fonctionnement capitalisé

203 581,13€ virement de la section de fonctionnement.

71 169,42 excédent 2011 reporté.

ALSH :

Le budget « ALSH » laisse apparaître, un excédent de fonctionnement de 18 363,99 €. *Cela est dû au très bon fonctionnement de l'ALSH. La qualité des projets menés a apporté une subvention de 27 354,08.00 € émanant du Contrat Enfance Jeunesse.* La fréquentation : plus d'enfants et donc un apport des familles plus important, 6 951,35 € ; pour cette même raison, 14 582,45 € de plus en **PSO** et des subventions CAF de **41 936,53 €** également supérieures à celles attendues. Cet excédent servira *pour des investissements à réaliser lors du transfert de locaux.*

LOTISSEMENT LE CLOS DU NEVET : Les dépenses sont à ce jour de **22 498,50 €**, **Il n'y a pas de recettes avant la vente des terrains.**

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2012

BUDGET COMMUNE :

L'excédent de fonctionnement est de 263 976,42 €. Il est proposé d'affecter la somme de 168 925,07 € à la section d'investissement, pour les besoins de financement de l'année. Les 95 051,35 € restant disponibles seront affectés à la section de fonctionnement.

BUDGET ALSH

Il est proposé de voter l'affectation des 18 363,99 € du résultat 2012 au budget fonctionnement de 2013.

BUDGET LOTISSEMENT LE CLOS DU NEVET : Il est proposé de voter l'affectation des 22 498,50 € en déficit de fonctionnement. Cette somme sera compensée par les recettes des ventes des terrains.

COMPTES DE GESTION

Les comptes de gestion du trésorier sont concordants avec les l'ensemble des budgets de la commune. Il est donc proposé de les adopter. **Accord à l'unanimité.**

SUBVENTION BUDGET ALSH

Le maire propose au conseil municipal d'allouer 3500 € en 2013 au budget ALSH.

LES TAUX D'IMPOSITION 2013

Le conseil municipal (**10 pour, 2 contre, 2 abstentions**), adopte les taux suivants d'imposition de 2013 :

Taxe d'habitation : **14,04 %** Taxe foncière (bâti) : **17,11 %** Taxe foncière (non bâti) : **46,56 %**

La base d'imposition (plan national) est augmentée de 1,8%. Les taux communaux sont augmentés de 1,5%. Le produit attendu est 349 441 €, soit 17 731 € de plus qu'en 2012.

BUDGET PRIMITIF 2013

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 021 868,46 € dont :

Report du budget 2012 : 117 656,77€ (95 051,35€ et 22 605,42 € des budgets annexes)

Produits de service : 71 515 €,

Impôts et taxes : 600 475 € dont 349 441 € de contributions directes, 140 000 € de droits de stationnement et 62 034 € d'attribution de Quimper Communauté...

Dotations de l'état : 147 993 € en baisse par rapport à 2012.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 021 868,46 € dont :

Charges à caractère général : 190 450 €

Charges de personnel : 364 220 €

Charges de gestion courante : 89 165 €

Charges financières : intérêts des emprunts : 45 300 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 600 705,45 €

Subventions, emprunts et 189 068,58 € d'excédents de fonctionnement capitalisé (168 925,07€ du CA 2012 et 20 143,51 € des budgets annexes).

Le reste des recettes provient du virement de la section de fonctionnement et de l'excédent d'investissement 301 209,35 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2013 : 1 600 705,45 €

Emprunts : 93 500 €,

Frais d'études : 4 571,72 €, droits Logiciel SEGILOG : 2 630 €.

Achats : terrain chemin de Bonne Nouvelle 15 000 €, matériel de transport : 992,96 €, de bureau : 2 325,24 € divers : 1 116,74 €, mobilier : 2 305,56 €, barrière automatique Place du 19 mars 12 095 €.

Voirie : Report de 55 189,10 € + inscription de 74 700 €, rien n'a été payé en 2012. inscription de 55 000 € pour le programme général et de 19 700 € pour les travaux devant les logements Lotissement des Roches rue de la Montagne.

Éclairage public : report de 6 683,39 €. Le remplacement de quelques lanternes est prévu.

Bâtiments communaux : Report de 15 756,01 €, provision pour des travaux.

Eglise : report de 48 474,67 €,

Travaux de mise aux normes électriques de l'église et éclairage : 57 796,70 € TTC.

Il est prévu en plus 37 000 €.

Honoraires bureau d'études 4 000 €, restauration de statues : 6 868 € TTC – 2 009 € de subvention CG29

Etude Autel du Rosaire : 5 813 € TTC – 3 645 € de subvention DRAC et CG29

Restauration plaque Mémorial : 1 974 € TTC – 578 € de subvention CG29

L'étude polychromies du plafond de l'église est reportée à 2014.

Ecole Anne de Bretagne : il reste à réaliser un montant de 193 495,47 €.

Emprunt : 350 000 € plus emprunt relais TVA 200 000 €. Coût total de l'opération **1 224 316,23 € TTC** (avenants compris) ; payé : 92 957,99 € TTC. Inscrits au budget primitif 2013 : **938 000,00 € TTC**

Subventions : **264 589 €** au total, dont DETR : 80 000 €, Région : 100 000 €, Conseil Général : 74 589 €, Réserve parlementaire : 10 000 €.

Enfouissement des réseaux : report de 2 570,92 €, pas de nouvelle inscription.

Accessibilité, voirie et ERP : report de 10 000,00 €, La liste des travaux sera validée par le CM.

Proposé en 2013, 10 000 € en plus.

Embellissement du bourg : report de 10 000,00 €, une réserve est provisionnée dans l'optique de ces travaux notamment pour une étude-pré opérationnelle.

BUDGET ALSH

Le budget est de 133 026.00€, en 2013 (129 234.30€ en 2012). Une augmentation de 3 791.70€ qui s'explique par un menu copieux de visites et animations, un changement de fournisseur envisagé pour les repas en vue d'améliorer la qualité et la quantité, l'achat d'un périmètre de sécurité pour l'organisation des baignades.

Les recettes : des subventions CAF qui seront probablement moins importantes qu'en 2012 et les 3500 € du budget commune. **Accord à l'unanimité.**

BP 2013 LE CLOS DU NEVET

Déficit de fonctionnement 22 498,50 €

Charges à caractère général et charges financières 998 501,50 € (achat terrain, travaux, études, intérêts emprunt)

Recettes de fonctionnement : 1 021 000 € (ventes terrains)

Dépenses d'investissement : emprunt : 1 000 000 €

Recettes d'investissement : emprunt 1 000 000 €. **Accord à l'unanimité.**

Modification du temps de travail d'un agent

Afin de couvrir les besoins du service périscolaire, et avec l'accord de l'agent, son temps de travail passe de 27h à 30,32h annualisé. **Accord à l'unanimité.**

Indemnité d'éviction

Un bail rural était en cours sur le terrain de l'Eco-lotissement. Des indemnités d'éviction sont dues dans ce cas par le propriétaire au fermier. Ce montant n'avait pas été inclus dans le prix de vente.

Aussi, après consultation de la Chambre d'agriculture et discussion entre les consorts TRELLU, le fermier J-J. LOUBOUTIN et la mairie, un accord amiable a été trouvé. Les consorts TRELLU payent la plus grande partie de l'indemnité due, la mairie verse au fermier 2 500 €, **13 pour, 1 contre.**

Charte Qualité Centre Historique

La charte qualité Centre historique doit être avant tout un outil pratique pour chacun. Ses préconisations visent à concilier le patrimoine avec les fonctionnalités et usages de la vie actuelle et l'exercice des activités commerciales et touristiques sédentaires.

La charte est l'aboutissement d'un long travail de la municipalité avec des commerçants et des artistes. Elle complète et explicite l'arrêté municipal en vigueur. **Le conseil municipal , à l'unanimité, approuve la charte.**

Tarifs Camps d'été ALSH

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les tarifs des camps d'été « Ecolo'tipi » de juillet 2013 à Plonéour Trez.

Coefficient familial	Du 15 au 19 juillet 2013	Du 22 au 24 juillet 2013
	5 jours	3 ours
inférieur à 449.99€	120€	85€
de 450€ à 699.99€	150€	105€
supérieur à 700€	175€	125€
Enfants hors commune	185€	135€

Eco-lotissement le Clos du Névet :

A la suite du bornage du terrain par le cabinet de géomètre, les surfaces de quelques lots ont dues être réajustées et les prix de ces lots revus en conséquence . **Accord à l'unanimité.**

N° de lot	Surface	Prix TTC
5	581	42 492
6	644	45 148
13	594	42 628
14	555	39 968

Le calendrier des travaux est arrêté, nous verrons les engins de l'entreprise Bruneau (voirie) sur le terrain à partir **du 13 mai. Le 27 mai** l'entreprise ETPA (réseaux) suivra immédiatement jusqu'au 14 juillet. En septembre, l'entreprise CEGELEC (Réseaux électriques et téléphoniques) prendra le relais.

ETAT CIVIL,

Naissance : le 18 février, Ilan Lautrou

URBANISME

Permis de Construire

- SAS CADIOU INDUSTRIE- Route de Douarnenez : accord le 14/03/2013 pour la création d'une galerie de liaison entre 2 bâtiments existants et la fermeture d'une aire de stockage.
- M. S. Miget et Mme S. Bouillard – Route de Goulet Ar Guer : accord le 30/03/2013 pour la rénovation d'une « longère ».

Déclarations préalables

- Mme M-P. Le Thuaut - Chemin du Mez : accord le 23/02/2013 pour le remplacement de fenêtres.
- M. J. Claude – 17 rue de la Montagne : accord le 08/03/013 pour la restauration d'un mur de clôture à l'identique.
- M. Michel Dun – 15 rue des Ajoncs : accord le 28/03/2013 pour la pose de fenêtres de toit.
- M. J. Bescont – 13 Chemin de Kervellic : accord le 02/04/013 pour la pose d'un abri de jardin.
- M. B. Boutier – Route de Goulet Ar Guer : accord le 02/04/2013 pour le remplacement d'une porte de garage par une baie vitrée.
- M. N. Griffon – Gorréquer : accord le 05/04/2013 pour la construction d'un mur de clôture, la pose d'un portail et d'une fenêtre de toit, la peinture de 2 portes de garage.
- Mme M-F. Wilhem de la Guerrande – 10 rue du Four : accord le 06/04/2013 pour la création d'un commerce au rez-de-chaussée d'une maison d'habitation.

ÉCOLE ANNE DE BRETAGNE.

Le chantier évolue normalement, la fin des travaux est prévue en décembre.

Ci-dessous la cantine côté pile (Venelle Toul Prichen) et côté face (cour)



QUIMPER CO.

Les taxes 2013 de QCO

Taxe d'habitation **10,09%** (remplace la part départementale)

Foncier bâti 0%

Foncier non bâti **2,43%**

Cotisation foncière des entreprises 25,01 %.

La taxe d'enlèvement des **ordures ménagères** est en baisse, elle passe de 8,25% à 7,67% (sur la base de la taxe d'habitation)

AU FIL DE Locronan

Dimanche 28 avril , 17h30 Eglise St Ronan - 21,80 € (gratuit -12 ans),
Orchestre Symphonique de Bretagne , Direction : Nader ABBASSI **MUSIQUES AUX ÉTOILES**
Samedi 4 mai, 17h Place de l'Église, **plantation de l'arbre de mai. MAIRIE, SERVICE CULTUREL**
Samedi 4 mai, 21h Espace Ti Lokorn - 12 €(gratuit -12 ans) **Ti ar soñj**
Hélène et Marcel, Chanson française
Samedi 11 mai de 9h à 13h **Marché aux fleurs**
Lundi 13 mai de 13h30 à 17h30 atelier DDTM (prévention et sécurité routière)
vendredi 31 mai et vendredi 5 juillet, 18h Club de lecture
Juin, juillet, août, Maison du pèlerin - Entrée libre, **Exposition le jeu Scénique de Locronan**
Vendredi 7 juin, 18h30 Espace Ti Lokorn - Entrée libre **Plijadur a Ti ar Soñj,**
fête de fin d'année.
samedi 15 et dimanche 16 JUIN, visites guidées en breton - Semaine du petit patrimoine.
samedi 15 juin : à partir de 20h30 Concert chorale Ti Ar soñj et Imagin'air—Espace Ti Lokorn
Vendredi 21 juin, à partir de 18h Place de la mairie Fête de la musique—*Scène ouverte.*

PRATIQUE

Une **benne à carton** sera à votre disposition de **mai à fin septembre** au stade J. Pré. Elle sera maintenue uniquement si les cartons sont **déposés pliés et secs** . Merci de respecter ces règles.

Lundi 13 mai de 13h30 à 17h30 à TiLokorn

Conduite Séniors « Se déplacer en toute liberté » Conseils de conduite et d'entretien de votre véhicule (vérification de la pression des pneus .)

Renseignements et inscriptions aux autres ateliers organisés dans les communes de Quimper Co
À l'ARPAQ (association des retraités de Quimper) Tél. : tél. 02 98 55 53 86



Horaires d'ouverture de la mairie						
	L	M	M	J	V	S
Matin	x	10h à 12 h				
Après-midi	14 à 17 h		x	14 h à 17h		x

Le maire Jean-Luc Engelmann et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous :

Christian Lecanu : Finances, juridique, économie locale et touristique, culture.

Marguerite Nicolas (Information et Communication associations culturelles)

Renée Ribeyre (Affaires scolaires, sociales, sportives et associatives).

mairiedelocronan@wanadoo.fr

www.villedelocronan.fr

Tel : 02.98.51.80.80 Fax : 02.98.51.81.20

ALSH : Maian PERROS : 02.98.51.80.75.

et ou : animculture@villedelocronan.fr

Office du tourisme : www.locronan.org

Courriel : office.tourisme.locronan@orange.fr.

tél : 02.98.91.70.14.

Bibliothèque : mercredi : 17h-19h, samedi : 14h-15h30.

Ti ar Soñj : 02.98.91.73.97 www.tiarsoñj.org

A.D.M.R. Plogonnec : du lundi au vendredi de 9 à 12h, de

14 à 16h. 02.98.91.84.96. Vos contacts à Locronan :

M-F. Bertho 02.98.91.76.59. et A. Jouan 02.98.70.30.69.

Déchèteries : Quimper Nord, lundi, mercredi, vendredi et

samedi : 9 h 12 h 14 h 18 h ; mardi et jeudi 14 h-18 h.

Guengat du lundi au vendredi 14 h-18 h,

le samedi 9 h-12 h, 14h—18 h

Cabinet infirmier : 02.98.91.73.53

Urgences médicales : 15

Pompiers : 18, **Gendarmerie** : 17

Taxi : 02.98.91.83.50. / 06.82.82.56.56. **conventionné**

C.P.A.M

Horaires d'ouverture de la poste						
	L	M	M	J	V	S
Matin	X	10h30 à 11h45	10h30 à 12h			
Après-midi	14h à 15h30		X	14h à 15h30		X

LA CIRCULATION ET LA SÉCURITÉ.

- **A Gorrequer**, depuis quelques mois **la sortie sur la route de Quimper est interdite**. La mauvaise visibilité à cet endroit présentait un danger important. Les panneaux n'ayant pas suffi il a fallu rajouter une barrière. Nous espérons qu'ainsi tout le monde aura compris !
- **Route du Bois de Névet** la circulation est désormais **limitée à 50 km/h**, cela renforce l'attrait promenade à pied de cette route vers le bois ...



RAPPEL : vous aimez traverser Locronan nous aussi ! La vitesse est limitée à 30 kmh, cela permet de profiter du site sans faire prendre de risque aux piétons flâneurs ...

Au rétrécissement, rue du Prieuré, la priorité est dans le sens de la sortie : en entrant à Locronan, il faut céder le passage !

CONNAISSEZ-VOUS BIEN VOTRE BIBLIOTHÈQUE ?

La bibliothèque de Locronan offre à ses lecteurs, adultes et enfants, plus de **4000 livres sur place !**

C'est une bibliothèque du **réseau des médiathèques de Quimper Co**, il y en a une dans chaque commune de L'agglomération, la plus proche de nous étant à Plogonnec.

Les livres empruntés à Locronan peuvent être rapportés dans n'importe quelle antenne du réseau. De même, tout document (y compris les DVD) emprunté dans une autre médiathèque peut être rapporté à Locronan.

Tout livre disponible du réseau peut être réservé et mis à votre disposition à Locronan en moins d'une semaine.

Un abonnement annuel (de date à date), c'est 19 euros mais **gratuit** pour les moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, (*Pièces à fournir : pièce d'identité, justificatif de domicile, autorisation parentale pour les mineurs*). L'abonnement donne accès à l'ensemble des collections et services des médiathèques de Quimper Co. **abonnement court** (4 semaines) 5 €.

Les bénévoles de la bibliothèque sont à votre disposition pour vous présenter la bibliothèque, les médiathèques et répondre à toutes vos questions lors des permanences.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur : www.bibliotheques.quimper-communauté.fr



rue du Four (près de la verrière) mercredi de 17 h à 19 h, samedi de 14 h à 15 h 30.

Les jardins du Styvel



Vous souhaitez jardiner et ne disposez pas d'espace ?

L'association « Les jardins du Styvel » dispose de parcelles disponibles. Moyennant une adhésion annuelle de 30 euros, vous pourrez cultiver légumes et fleurs dans une ambiance conviviale, non loin du centre bourg.

Renseignements : Marie-Thérèse Jaïn-Le Vourc'h – Tél. 02 98 91 70 50



C'HOARI NOZ LOKORN

Nouvelle association émergente soirées jeux à Locronan - Manu Keineg

"retrouvez nous le 2ème et le dernier vendredi de chaque mois à partir de 21h chez TY JOS pour jouer et s'amuser en toute convivialité. Jeux traditionnels- jeux de plateau ...

Contact : jeuxlokorn@yahoo.fr "



C'est nouveau à Locronan !

Titulaire du brevet professionnel de styliste-visagiste.

Avec « Pastel »
Rénovez, on vous aide !

Des conseils
et des aides
financières
pour améliorer,
adapter, rénover
votre
logement



PERMANENCES « PASTEL »

au service foncier-habitat de
Quimper Co :

lundi 10h-13h30 / 14h30- 18h

• mercredi 10h-13h

• **PLUS D'INFOS**

www.quimper-communaute.fr

Bénéficiez de conseils gratuits et d'aides financières pour améliorer, adapter, rénover votre logement.

« Pastel » est un programme d'aides à l'amélioration de l'habitat privé
développé par Quimper Communauté sur la période 2012-2016.

En complément des subventions habituelles de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat),

Une équipe de professionnels se tient à votre disposition pour vous informer, vous apporter des conseils techniques, établir le plan de financement de votre projet et vous accompagner gratuitement dans le montage du dossier.

Des aides pour qui, pour quoi ?

=> Pour les propriétaires occupants (résidence principale)

les subventions, de 20 à 90 % du montant selon la nature des travaux, et sous condition de ressources.

Pour les propriétaires bailleurs : aides de 20 à 35 % du montant des travaux qui peuvent également ouvrir droit à abattement fiscal, en contrepartie d'un loyer plafonné.

Pour quels travaux : Économies d'énergie, adaptation du logement au vieillissement et aux situations de handicap, mise aux normes : électricité, sanitaires, assainissement, travaux sur le gros œuvre)

CONTACT : Quimper Co **service foncier-habitat** 3 rue de la mairie Quimper
Tél. 02 98 98 87 49 service.foncier-habitat@quimper.fr

Centre de Loisirs est ouvert de 9h à 17h30, du 22 avril au 3 mai 2013

Pour « Les Moutig' » (2/5 ans) et « Les Loustig' » (6/12 ans)

À l'école Yves Tanguy, rue St Maurice.

Inscriptions : 02.98.51.80.75, 06.11.40.38.04, anim-culture@villedelocronan.fr, téléphone ALSH : 02.98.91.75.93. (Durant les jours d'ouverture uniquement !)

Une garderie est proposée : De 7h30 à 9h00 & de 17h30 à 18h30, au même endroit.

Tarifs : Vous pouvez les consulter en mairie de LOCRONAN ou sur le site www.villedelocronan.fr

Ils sont calculés sur la base du quotient familial. **Important:** Une attestation délivrée par votre CAF vous sera demandée. A défaut le tarif plein sera appliqué.

ETE 2013 : DU 15 AU 19 JUILLET POUR LES 11-14 ANS

Les 11-14 ans auront la possibilité de découvrir une nouvelle activité, le Power Kite. Le cerf-volant de traction est aujourd'hui devenu un sport à part entière. Les jeunes pourront apprendre à gérer, faire décoller et piloter une aile de plus en plus puissante. Mais aussi pratiquer le kayak de mer, le tir à l'arc, la pêche à pied, les grands jeux, les veillées, les baignades ...

Du 22 au 24 juillet pour les 7-10 ans

Pour cette semaine les 7-10 ans découvriront l'Optimist, la pêche à pied, le tir à l'arc, les grands jeux, les veillées, les baignades,... et retrouveront repos le soir sous un tipi.

Renseignements et inscriptions avant le 17 Mai,

tél 02 98 51 80 75 ou anim-culture@villedelocronan.fr

A très bientôt,

Maian PERROS Directrice ALSH Ville de Locronan 02.98.51.80.75 - 06.11.40.38.04